



Pétition adressée au ministre de la Justice  
sénégalais Malick Sall

A envoyer à : Amnesty International France  
76, boulevard de la Villette  
75940 Paris Cedex 1

## Sénégal : justice pour les 14 manifestants tués par la police !

**En mars 2021, 14 sénégalais ont été tués alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre l'arrestation d'un opposant politique. Les responsables de ces crimes risquent d'échapper à la justice.**

Les manifestations qui se sont déroulées au Sénégal en 2021 ont été violemment réprimées par les forces de sécurité. Pourtant, il n'y avait pas de danger immédiat sur la vie des agents ou d'autres personnes. Les forces de défense et de sécurité ont tout de même tiré à balles réelles sur des manifestants qui exerçaient leur droit de réunion garanti par la Constitution sénégalaise et le droit international. Aucune enquête judiciaire n'a encore été ouverte malgré les engagements pris par les autorités.

Nous avons documenté les violations flagrantes des droits humains lors des manifestations de mars 2021, en analysant notamment des vidéos. Parmi les victimes, Cheikh Wade, un jeune tailleur de 32 ans. Il participait à une manifestation à Dakar le 8 mars 2021. Dans la vidéo, on voit un policier lui tirer dessus avec une arme à feu. Depuis, sa famille, comme celle des 13 autres victimes, se bat pour obtenir justice.

Avec nous, demandez au ministre de la Justice Malick Sall que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de Cheikh Wade et des 13 autres jeunes Sénégalais tués lors des manifestations de mars 2021. Les responsables doivent être traduits en justice.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur [amnesty.fr/actions-en-cours](https://amnesty.fr/actions-en-cours)

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller les représentants des États à l'Assemblée générale des Nations unies et au Conseil des droits de l'homme. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises aux représentants des États à l'Assemblée générale des Nations unies et au Conseil des droits de l'homme. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes